



**Saison 2023/2024**

## **Procès-verbal n°06 de la Commission jeunes**

<b>Réunion du :</b>	<b>Mardi 19 décembre 2023</b>
<b>A :</b>	<b>18h30 à la Maison du Football</b>
<b>Présidence :</b>	M. Emmanuel ANGONIN
<b>Présents :</b>	MM. Jean-Claude CLERC ; Fabrice DUTY ; Christophe PULICE et Didier VINCENT.
<b>Excusés :</b>	MM. Mickael LUCAS et Daniel STEPANOFF
<b>Invité :</b>	M. Nicolas TABARD
<b>Assistent à la séance :</b>	Mme Charlotte SAULNIER M. Clément JAILLET

### **1. Classement U18 D1**

La commission procède au classement des équipes et rappelle en préalable qu'à l'issue de ce classement :

- ✓ Les équipes classées aux deux premières places évolueront en Championnat Inter-secteurs pour la phase printemps
- ✓ L'équipe classée dernière évoluera en championnat U18D2 pour la phase printemps

<b>Clubs</b>	<b>TOTAL</b>	<b>Points Sportifs</b>	<b>Points Encadrement</b>	<b>Formation Arbitrage</b>	<b>Points Label</b>	<b>Equipe U9F ou U12F</b>	<b>Equipe U15F ou U18F</b>	<b>Forfait</b>	<b>Discipline</b>	<b>Absence PPF</b>
JURA LACS F.	96	85	7	2	2					
JURA SUD FOOT	79	75	0	0	4					
GJ COEUR DU JURA	68	65	0	2	0	0	1			
ARCADE FOOT - PAYS LUNETIER	57	55	0	0	2					
MONT /S VAUDREY CCSVA	50	45	8	0	2				-5	
PROMO SPORT DOLE CRISSEY	43	35	8	0	0	0	0			
FOOTBALL CLUB HAUT JURA	22	25	0	2	0	0	0		-5	
BRESSE JURA FOOT	20	15	0	2	3					

La Commission propose au Comité Directeur de

- ✓ Valider le classement ci-dessous et en conséquence, l'accession des équipes de **Jura Lacs Foot** et **Jura Sud Foot** en Inter-secteurs, et la rétrogradation U18 D2 de **Bresse Jura Foot**.

Lors de la vérification des éducateurs la commission a constaté que la personne responsable de l'équipe de Bresse Jura Foot, inscrite sur les différentes feuilles de matchs ne possédait aucune licence pour la saison en cours. La commission décide de transmettre le dossier à la commission des Règlements pour suite à donner.

\*\*\*\*\*



### 3. Classement U18 D2

Classement établi sous réserve des procédures en cours.

Les équipes classées aux 5 premières places participeront au championnat D1 en seconde phase

Poule	Clubs	TOTAL	Points Sportifs	Points Encadrement	Formation Arbitrage	Points Label	Equipe U9F ou U12F	Equipe U15F ou U18F	Forfait	Discipline	Absence PPF
A	F. C. SEPTMONCEL	85	85	0	0	0	0	0			
B	JURA NORD F.	85	85	0	0	0	0	0			
B	U.S. COTEAUX DE SEILLE	82	75	8	2	2				-5	
A	GROUPEMENT FOOT PORTE DU JURA	82	75	7	0	0	0	0			
B	ET.S. DE SIROD	66	65	0	0	0	0	1			
A	U. S. DE CROTENAY COMBE D'AIN	65	65	0	0	0	0	0			
B	F.C. DE MOUCHARD ARC ET SENANS	62	55	7	0	0	0	0			
A	F.C. CHAMPAGNOLE	56	45	7	2	2					
A	ENT. MONTMOROT/MACORNAY	55	55	0	0	0	0	0			
B	GJ COEUR DU JURA 2	55	45	7	2	0	0	1			
B	ENT. ARCHE/ROCH/MOISSEY	37	35	0	2	0	0	0			
A	F.C. PETITE-MONTAGNE A 8	35	35	0	0	0	0	0			
A	GRANDVAUX FOOT	32	25	7	0	0	0	0			
B	PROMO SPORT DOLE CRISSEY 2	27	25	7	0	0	0	0	-5		
B	RACING CLUB ANGILLON	17	15	0	0	0	1	1			
A	AM.S. VAUX LES ST CLAUDE A 8	10	15	0	0	0	0	0	-5		
B	JURA STAD' F.C.	9	5	0	2	2					

La Commission propose au Comité Directeur de

- ✓ Valider le classement ci-dessus et en conséquence, l'accèsion des équipes de **US Coteaux de seille, FC Septmoncel, Jura Nord Foot, GJ Porte du Jura** et **ES Sirod** en championnat U18 D1

\*\*\*\*\*

### 4. Classement U15D1

La commission procède au classement des équipes et rappelle en préalable qu'à l'issue de ce classement :

- ✓ Les équipes classées aux deux premières places évolueront en Championnat Inter-secteurs pour la phase printemps
- ✓ L'équipe classée dernière évoluera en championnat U15D2 pour la phase printemps

Clubs	TOTAL	Points Sportifs	Points Encadrement	Point Tuteur	Points Label	Equipe U9F ou U12F	Equipe U15F ou U18F	Forfait	Discipline	Absence PPF
F.C. CHAMPAGNOLE	95	85	8	0	2					
F.C. CANTONAL LA JOUX NOZEROT	77	75	0	0	2					
R.C. LONS LE SAUNIER	75	65	7	0	3					
JURA LACS F.	65	55	7	1	2					
BRESSE JURA FOOT	49	45	0	1	3					
COEUR DU JURA	45	35	8	1	0	0	1			
JURA SUD FOOT	37	25	8	0	4					
JURA NORD F.	10	15	0	0	0	0	0	-5		

La Commission propose au Comité Directeur de

- ✓ Valider le classement ci-dessus et en conséquence, les accessions des équipes de **FC Champagnole** et **FCC La Joux** en U15 Inter-secteurs et la rétrogradation de l'équipe de **Jura Nord Foot** en U15D2.

\*\*\*\*\*



## 5. Classement U15D2

Les procédures en cours ne permettent pas à la commission d'établir le classement pour cette catégorie

\*\*\*\*\*

## 6. Classement U13D1

La commission procède au classement des équipes et rappelle en préalable qu'à l'issue de ce classement :

- ✓ Les équipes classées aux trois premières places évolueront en Championnat Inter-secteurs pour la phase printemps
- ✓ L'équipe classée dernière évoluera en championnat U13D2 pour la phase printemps

Clubs	TOTAL	Points Sportifs	Points Encadrement	Point Tuteur	Points Label	Equipe U9F ou U12F	Equipe U15F ou U18F	Forfait	Discipline	Absence PPF
JURA DOLOIS FOOTBALL	99	85	9	1	4					
JURA SUD FOOT	87	75	7	1	4					
R.C. LONS LE SAUNIER	77	65	8	1	3					
BRESSE JURA FOOT	68	55	9	1	3					
F.C. CHAMPAGNOLE	48	45	0	1	2					
COEUR DU JURA	46	35	9	1	0	0	1			
JURA LACS F.	28	25	0	1	2					
F.C. CANTONAL LA JOUX NOZEROY	25	15	8	0	2					

La Commission propose au Comité Directeur de

- ✓ Valider le classement ci-dessus et en conséquence, l'accession des équipes de **Jura Dolois Foot**, **Jura Sud Foot** et **RC Lons** en Inter-secteurs, la rétrogradation U13 D2 de **FCC La Joux**.

\*\*\*\*\*

*Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions d'appel dans les conditions de forme et de délai prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.*

\*\*\*\*\*

Christophe PULICE  
Secrétaire

Emmanuel ANGININ  
Président